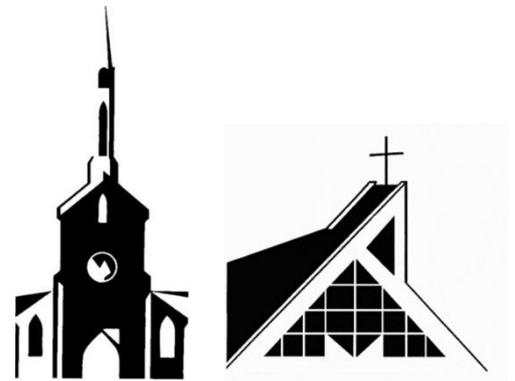


UNITE PASTORALE INTERCULTURELLE GRAND-VEVEY

Paroisse Notre-Dame et Paroisse St-Jean



Feuille dominicale du 2 au 8 mars 2025
8^e Dimanche du temps ordinaire
Dimanche des malades

"En union avec..."

Lundi dernier sur la Place Saint-Pierre de Rome, a été organisée une veillée de prières pour le Pape François. C'est une touchante réaction dans l'Église : quand la santé d'un pasteur décline, nous nous retrouvons pour prier pour lui.



On se souvient que le pape François avait lui-même appelé à prier pour Benoît XVI quelques jours avant sa mort. La prière pour le Saint-Père est un signe de communion. Cette communion avec l'évêque de Rome fait partie intégrante de la foi catholique.

Nous ne pouvons être catholique si nous ne sommes pas unis à l'évêque de Rome. Cette communion est rappelée tout spécialement lors de la prière eucharistique : « nous les (ces dons, ces offrandes) présentons **en union** avec ton serviteur notre pape *François*, notre évêque *Charles* et tous ceux qui gardent fidèlement la foi catholique reçue des apôtres », ou bien « fais-la (ton Église) grandir dans ta charité **en union** avec notre pape *François*, notre évêque *Charles* et tous les évêques, les prêtres et les diacres », ou encore « affermis ton Église, en pèlerinage sur la terre, dans la foi et la charité **en union** avec ton serviteur notre pape *François*, notre évêque *Charles*, et l'ensemble des évêques, les prêtres, les diacres et tout le peuple que tu as racheté. »

Ces trois prières eucharistiques précisent à chaque fois que l'eucharistie est célébrée en union avec le pape et l'évêque du lieu. Cela signifie que notre foi est strictement la même que la leur et aussi la même que tous ceux qui s'unissent à eux. Voilà pourquoi le pape est pour nous de façon visible le principe et le fondement de la foi ainsi que de la communion ecclésiale. Prier pour le Saint-Père et en union avec lui sont des signes importants de notre appartenance à l'Église.

Abbé Cyrille de Mandach

Quêtes de ce week-end et du week-end prochain :
En faveur de nos paroisses et communautés

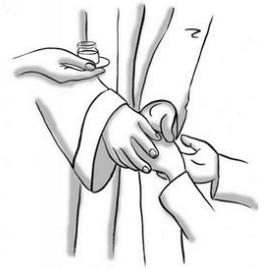
Dimanche des malades

Possibilité de recevoir l'onction des malades pour les personnes qui l'auront demandé, en s'inscrivant auprès des secrétariats.

Dimanche 9 mars

Blonay lors de la messe de 10h45

Ce sacrement est prévu pour des personnes dont la santé physique ou psychique est fortement altérée, qui doivent subir une opération importante ou qui sont fragilisées par le grand âge.



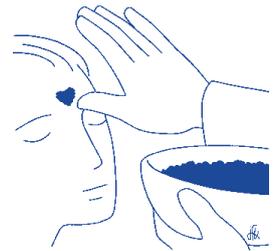
Mercredi des Cendres 5 mars : Jour de jeûne et d'abstinence

Messes avec imposition des cendres

- 8h30** Messe à St-Jean
17h à 18h00 Adoration à Notre-Dame.
18h30 Messe à Notre-Dame,
suivie de la soupe de Carême

Jeudi 6 mars : 9h00 à Blonay

(Vous pouvez amener vos rameaux de l'année dernière, ils seront brûlés pour confectionner les cendres)



Petit rappel concernant le jeûne et l'abstinence (mercredi des cendres/vendredi saint)

Il s'agit de vivre une démarche de conversion, de dépouillement du superflu et de communion avec les plus pauvres. L'abstinence oblige chaque fidèle dès l'âge de 14 ans révolus. Dès l'âge de 21 ans et jusqu'à sa 60^e année, chacun est tenu au jeûne. L'abstinence consiste à ne pas manger de viande. En dehors du mercredi des cendres et du vendredi saint, elle peut être remplacée par une alimentation plus simple, le renoncement à l'alcool, au tabac, aux spectacles ou divertissements. Le jeûne implique une privation substantielle de nourriture. Le jeûne est recommandé tous les vendredis de carême notamment pour favoriser le partage.

Décès dans notre Unité pastorale

Nous recommandons à vos prières fraternelles

Pierre-André Petten (1941) de Vevey

Marianne Stoffel (1934) EMS Home Salem, St-Légier

Mario Scaglia (1939) de Vevey

Confessions durant la semaine

Mercredi de 17h00 à 18h00 à Notre-Dame : Abbé Jean Glasson

Vendredi de 17h30 à 18h15 à St-Jean : Abbé Jean Glasson

Prière, partage et action

Un jeudi par mois de 17h30 à 18h30 à la Cure de la Chiésaz (2 villages 81 à St-Légier)

Retrouvons-nous le **jeudi 6 mars** pour nous placer devant Dieu et discerner comment nous pourrions servir Dieu en nous mettant au service des autres et par des actions concrètes. Ces rencontres sont ouvertes à tous, enfants comme adultes et Chrétiens de tout horizon. A l'issue de chaque rencontre, vous êtes invités à rester pour partager un plat de spaghetti en toute simplicité. Ceux qui ne peuvent nous rejoindre que pour le repas sont aussi les bienvenus.

Université de la Vie 2025 – Être humain et le rester demain

La paroisse propose des conférences de bioéthique qui visent à explorer et à réfléchir sur les défis de l'humanité face aux évolutions technologiques. Ne manquez pas cette opportunité. Quand ? les **11, 18 et 25 mars** à partir de 19h00 à la salle Saint-Jean de la Part-Dieu. Témoignages, échanges et arguments aborderont ces sujets importants autour d'un apéro. Invitez vos amis à se joindre à ces discussions captivantes et enrichissantes. Inscrivez-vous dès maintenant par e-mail auprès de Manon Pesenti à l'adresse udv.vevey@gmail.com. Participation libre

Paroisse Notre-Dame : 021 944 14 14 - Rue des Chenevières 6 - 1800 Vevey

paroisse.vevey.notre-dame@cath-vd.ch www.cath-vd.ch/paroisses/vevey-notre-dame/

Horaire du Secrétariat : lundi fermé – mardi 9h00 à 11h30 – mardi après-midi fermé

Mercredi à vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30

Café croissant : Mardi 4 mars à l'issue de la messe de 8h30

**Le secrétariat de Notre-Dame sera ouvert
le jeudi 6 mars tout le jour et le vendredi 7 mars le matin**

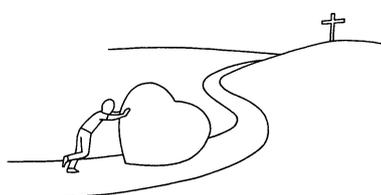
Ce jeudi 6 mars, nous fêtons Ste Colette

Ste Colette a vécu à Vevey de 1424 à 1426. Elle a fondé le monastère des Clarisses à Vevey dont la chapelle est l'actuelle église réformée de Ste Claire. L'église Notre-Dame lui a consacré un autel et un vitrail (à gauche du transept).



Adoration nocturne (veille du 1^{er} vendredi du mois)

Jeudi 6 mars de 23h00 à minuit. (entrée par la porte latérale, côté centre paroissial). Saisissons l'occasion d'expérimenter ce cœur à cœur avec le Christ et d'y porter également toutes nos intentions !



Chemin de croix :

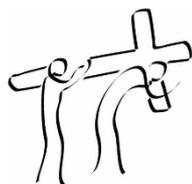
Chaque vendredi de carême, du 7 mars au 11 avril 2025.
Eglise Notre-Dame à 15h00 (à l'oratoire s'il y a des funérailles)

Paroisse St-Jean : Rue de Fribourg 34 -1800 Vevey – 021 925 88 10

paroisse.vevey.st-jean@cath-vd.ch – www.cath-vd.ch/paroisses/vevey-st-jean/

Horaire du secrétariat : Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 - jeudi fermé tout le jour

Café croissant : Jeudi 6 mars après la messe de 8h30



Chemin de Croix :

Chaque vendredi du Carême, du 7 mars au 11 avril.
Eglise St-Jean à 12h00

Communauté de Chardonne-Jongny-Mont-Pèlerin

Célébration de l'Heure Sainte

Jeudi 6 mars à 17h00 à la chapelle St-Joseph au Mt-Pèlerin

Paroisse St-Jean



**Faites un don avec
TWINT !**

Scannez le code QR avec
l'app TWINT

✓ Confirmez le montant et
le don

Paroisse Notre-Dame

